

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE

ETATS FINANCIERS

31 MARS 2011

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT</u>	1 et 2
<u>ETATS FINANCIERS</u>	
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Notes aux états financiers	6 à 8

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

1

Aux membres de

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT (suite)

2

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit à l'exception de certain revenus tirés de dons et d'activités pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, des résultats nets de ses activités, de l'actif et des actifs nets.

Opinion

À notre avis, à l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessus les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE** au 31 mars 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

 Sylvain Tourangeau C.A. Auditeur

DE TOURANGEAU CROCHETIÈRE EXPERTS-COMPTABLES INC.

Montréal, le 30 mai 2011

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE
 ETAT DES RESULTATS
EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2011

3

	<u>2011</u> \$	<u>2010</u> \$
<u>PRODUITS</u>		
Subvention Agence SSS de Mtl, Subvention PSOC	91 581	77 850
Subvention fédérale Programme Emploi Été	7 605	-
Contribution parentale	31 235	35 792
Membership	105	55
Intérêts	115	386
Dons	<u>1 700</u>	<u>315</u>
	<u>132 341</u>	<u>114 398</u>
<u>DEPENSES</u>		
Salaires bruts et avantages sociaux	101 395	95 284
Assurance	2 308	1 219
Frais de formation	1 680	165
Honoraires professionnels	6 209	5 452
Loyer	3 913	-
Intérêts et frais de banque	1 291	1 197
Téléphone	1 445	887
Taxes et permis	334	-
Publicité	406	936
Frais de représentation	-	390
Frais de bureau	3 034	3 562
Imputation des immobilisations aux résultats	639	1 093
Frais de déplacement	1 166	1 123
Frais de déménagement	-	1 389
Matériel éducatif	<u>3 152</u>	<u>1 901</u>
	<u>126 972</u>	<u>114 588</u>
<u>EXCEDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE</u>	<u>5 369</u>	<u>(190)</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE
ETAT DE L'EVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2011

4

	<u>2011</u> \$	<u>2010</u> \$
<u>SOLDE AU DEBUT</u>	57 729	57 919
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice - page 2	<u>5 369</u>	(<u>190</u>)
<u>SOLDE A LA FIN</u>	<u>63 098</u>	<u>57 729</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE
BILAN
AU 31 MARS 2011

5

	<u>2011</u> \$	<u>2010</u> \$
<u>ACTIF</u>		
<u>COURT TERME</u>		
Encaisse	64 727	58 825
Débiteurs	1 732	1 054
Frais payés d'avance	<u>488</u>	<u>1 494</u>
	<u>66 947</u>	<u>61 373</u>
<u>PASSIF</u>		
<u>COURT TERME</u>		
Créditeurs	<u>3 849</u>	<u>3 644</u>
<u>ACTIFS NETS</u>		
<u>ACTIFS NETS</u> - page 3	<u>63 098</u>	<u>57 729</u>
	<u>66 947</u>	<u>61 373</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, Administrateur

_____, Administrateur

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITES

La société a été constituée selon la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec le 30 mars 1999. Elle est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir un support aux parents d'enfants atteints d'un handicap.

2. MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE

Modification comptables futures

Nouveau référentiel comptable

L'ICCA a publié un nouveau référentiel comptable applicable aux entreprises à capital fermé. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 les entreprises à capital fermé devront choisir entre les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles normes comptables pour les entreprises à capital fermé, selon ce qui convient le mieux à leur situation. À l'heure actuelle, la Société prévoit utiliser les nouvelles normes comptables pour les entreprises à capital fermé à compter de son exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2011. L'incidence du passage à ces nouvelles normes n'a pas encore été déterminée.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés à la moindre valeur (coût - valeur de réalisation nette)

Constataction des produits et apports reportés

Les apports reportés se composent de sommes reçues de la part d'organismes et dont l'utilisation est réservée pour des dépenses spécifiques.

Ces sommes seront comptabilisées aux revenus au fur et à mesure que les dépenses pour lesquelles ces subventions sont obtenues se matérialiseront.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds de caisse, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments au marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme la trésorerie et équivalent de trésorerie.

Instruments financiers

La société a choisi de ne pas appliquer les normes portant sur les instruments financiers et de suivre les exigences du Manuel de l'ICCA - Comptabilisé sans IF. La version sans IF du Manuel contient toutes les dispositions applicables sauf celles qui ont été introduites par la publication des normes traitant des questions de comptabilisation, d'évaluation et d'information relatives aux instruments financiers, aux couvertures et au résultat étendu.

4. FLUX DE TRÉSORERIE

Un état des flux de trésorerie n'a pas été produit car il n'apporterait aucun renseignement significatif aux lecteurs.

5. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

La société est locataire de locaux en vertu d'un bail venant à échéance le 30 juin 2012. Les loyers minimums futurs totalisent 5039 \$ et comprennent les versements suivants pour les trois prochains exercices :

<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>Total</u>
\$	\$	\$
<u>4 012</u>	<u>1 027</u>	<u>5 039</u>

6. GESTION DU CAPITAL

La société gère le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût du capital en fonction d'un risque acceptable.

Au fin de la gestion du capital, la définition de capital inclut les actifs nets et la dette à long terme. Au 31 mars 2011, le capital de la Société s'établissait à 63 098\$ (57 729\$ en 2010).

La Société gère la structure du capital et ajuste celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la Société peut émettre de nouveaux titres de créance.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion de capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent.